

# MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL  
(Formation Initiale et Formation Continue)

## › Insertion Formation

Responsable Pédagogique : Philippe SEMENOWICZ  
Responsable d'année : Laurence COSTES  
Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <b>CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES</b> .....        | 4  |
| <b>PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER</b> .....             | 7  |
| <b>CALENDRIER</b> .....  | 10 |
| <b>ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS</b> .....                      | 11 |
| UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales ..... | 12 |
| UE 2 - Méthodologie de la recherche .....                        | 21 |
| UE 3 - Langages et outils professionnels .....                   | 23 |
| UE 4 - Contextes et environnements professionnels .....          | 26 |
| UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation .....                     | 29 |
| UE 6 -Pratiques de la recherche - .....                          | 38 |

## CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

### CANDIDATURES

#### *Sont admis sur dossier de candidature :*

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

#### *Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :*

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE)

Pour la V.A.P :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE)

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle  
Campus Centre - Bureau 17  
61, avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
+33 (0)1 45 17 12 30  
[fc-sceppe@u-pec.fr](mailto:fc-sceppe@u-pec.fr)

### INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

#### *Inscription administrative en ligne pour :*

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2019/2020
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d'« e-candidat »

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 1er juillet 2020.

#### *Inscription administrative en présentiel pour :*

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2019/2020

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 6 juillet 2020 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE  
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex

**Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :**

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine REGENT  
Gestionnaire de la Formation Continue  
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 92  
[lauraine.regent@u-pec.fr](mailto:lauraine.regent@u-pec.fr)

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT  
Gestionnaire de scolarité  
Immeuble Pyramide, bureau 614, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 66  
[carole.prigent@u-pec.fr](mailto:carole.prigent@u-pec.fr)

**Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :**

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603.

## **INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES**

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 21 septembre 2020.

**L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.**

**Pour les étudiants français :**

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

**Pour les étudiants étrangers :**

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

**Attention** : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU  
Chargée des Relations Internationales  
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 75  
[alina.cornea-pechereau@u-pec.fr](mailto:alina.cornea-pechereau@u-pec.fr)

## PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

### OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Education » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- ➔
- ➔ **Animation et Education Populaire**
- ➔ **Insertion Formation**
- ➔ **Intervention Sociale**
- ➔ **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'Education » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2020.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

## REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

## REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

*cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)*

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

## CONTROLE DE L'ASSIDUITE

**Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée**, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

**En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal**, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

## CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

### La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

### La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

## REPORT DES NOTES DE 1<sup>ERE</sup> SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.



## DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

## DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies. De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

## MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

## LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

## ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

## CALENDRIER

### Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2020 à 13h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

#### 1ère session :

##### **Semestre 1**

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| Début de la formation | Semaine 39 - Lundi 21/09/2020   |
| Vacances de Noël      | Du 18/12/2020 après les cours   |
|                       | Reprise des cours le 04/01/2021 |

|      |                          |
|------|--------------------------|
| Jury | Semaine 10 le 10/03/2021 |
|------|--------------------------|

#### **Table ronde**

#### **Bilan M1 premier semestre**

|                                       |
|---------------------------------------|
| Semaine 06 le 12/02/2021 le matin     |
| Semaine 06 le 12/02/2021 l'après-midi |

##### **Semestre 2**

|                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| 8 semaines de stage | Semaine Mars 2021        |
| Jury 1              | Semaine 25 le 21/06/2021 |

#### 2ème session :

##### **Semestre 1 et 2**

|        |                          |
|--------|--------------------------|
| Jury 2 | Semaine 28 le 12/07/2021 |
|--------|--------------------------|

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess\_staps\_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2020-2021 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.
- La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales

*Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »*

|  |        |        |
|--|--------|--------|
| ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation | 18h CM | 4 ECTS |
| ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles   | 24h CM | 4 ECTS |
| ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques          | 45h CM | 4 ECTS |
| ECUE 1.4 Politiques publiques européennes          | 18h CM | 3 ECTS |

### UE 2 - Méthodologie de la recherche

|                               |        |        |
|-------------------------------|--------|--------|
| ECUE 2.1 Méthodologie         | 12h TD | 3 ECTS |
| ECUE 2.2 Techniques d'enquête | 18h TD | 3 ECTS |

### UE 3 - Langages et outils professionnels

|  |        |        |
|--|--------|--------|
| ECUE 3.1 Langages et outils professionnels | 24h TD | 3 ECTS |
| ECUE 3.2 TICE                              | 24h TD | 3 ECTS |
| ECUE 3.3 Outils de professionnalisation    | 24h TD | 3 ECTS |

### UE 4 - Contextes et environnements professionnels

|  |        |        |
|--|--------|--------|
| ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations | 24h TD | 3 ECTS |
| ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels   | 24h TD | 3 ECTS |

### UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation

|                                    |        |        |
|------------------------------------|--------|--------|
| ECUE 5.1 Séminaire spécialisé      | 60h TD | 3 ECTS |
| ECUE 5.2 Séminaire professionnel   | 24h TD | 3 ECTS |
| ECUE 5.3 Contextes institutionnels | 24h TD | 3 ECTS |

### UE 6 - Pratiques de la recherche

|                                |        |        |
|--------------------------------|--------|--------|
| ECUE 6.1 Etude de terrain      | 54h TD | 8 ECTS |
| ECUE 6.2 Note de problématique | 54h TD | 7 ECTS |

# UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

## ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

4 ECTS

**Enseignant responsable** : Dominique ARGOUD ([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr))

**Intervenant** : Dominique ARGOUD

18h CM

### CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel »

### BIBLIOGRAPHIE

- Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.
- Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.
- Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.
- Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.
- Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.
- Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.
- Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1<sup>ère</sup> édition 1990).
- Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.
- Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018
- Rosa (H.), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris : La Découverte, 2012 (1<sup>ère</sup> édition 2010).
- Van de Velde (C.), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris : PUF, 2008.

---

## ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

---

4 ECTS

**Enseignante responsable :** Hakima MOUNIR ([amounir@u-pec.fr](mailto:amounir@u-pec.fr))  
Frédérique MONTANDON ([frederique.montandon@u-pec.fr](mailto:frederique.montandon@u-pec.fr))

24h CM

### CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

#### Objectifs pédagogiques:

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.

### BIBLIOGRAPHIE

- Guelamine F.( 2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris: Dunod
- Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.
- Jovelin, E. (Dir) ( 2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris: L'Harmattan.
- Lévi- Strauss, C. ( 1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .
- Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157
- Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang
- Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.
- Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard
- Verbunt, G. (1996). *Les obstacles culturels aux interventions sociales*. Paris : Centre national de documentation pédagogique
- Verbunt, G. (2004). *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives*. Paris : La Découverte
- Wiewiorka, M. (Dir. ) (1996). *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris : La Découverte, 1996
- Wieworka, M. (2001). *La Différence*. Paris : Editions Balland

### 1.3 - La formation

**Enseignant responsable** : Cédric FRETIGNE ([cedric.fretigne@u-pec.fr](mailto:cedric.fretigne@u-pec.fr))

**Intervenant** : Cédric FRETIGNE

#### CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

#### BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), *Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004)*, Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frégné C. (2004), *Une formation à l'emploi ?*, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frégné C. (2007), *L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou*, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frégné C. (2013), *Ce que former des adultes veut dire*, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), *Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales*, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), *Des formations pour quels emplois ?*, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), *Pour une histoire de la formation*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

## 1.3 - L'insertion

**Enseignant responsable** : Philippe SEMENOWICZ ([philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr))

**Intervenant** : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

### CONTENU

Après avoir dressé un panorama général des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, nous apprécierons dans quelle mesure celles-ci peuvent permettre de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels interviennent principalement ces structures : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la réalité et l'impact de ces interventions.

### BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

TIFFON G, MOATTY F., GLAYMANN D., DURAND J.P. (2017), *Le piège de l'employabilité : critique d'une notion au regard de ses usages sociaux*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

### 1.3 - Animation et éducation populaire

**Enseignant responsable** : Audrey BAUDEAU

**Intervenant** : Audrey BEAUDEAU

9h CM

#### CONTENU

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

#### BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, *L'éducation populaire au tournant du 21<sup>e</sup> siècle*, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.



## 1.3 - Education

**Enseignant responsable** : Xavier PONS ([xavier.pons@u-pec.fr](mailto:xavier.pons@u-pec.fr))

**Intervenant** : Xavier PONS

9h CM

### CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives : les politiques de (dé)sectorisation, la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les plans de lutte contre la violence à l'école, la mise en œuvre d'un socle commun de connaissances et de compétences et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

### BIBLIOGRAPHIE

- Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie & Ravinet Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- Lascoumes Pierre & Le Galès Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Lelièvre Claude, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF, 2008.
- Lessard Claude & Carpentier Anylène, *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, Paris, PUF, 2015.
- Mons Nathalie., *Les nouvelles politiques éducatives*, Paris, PUF, 2007
- Pons Xavier, *L'évaluation des politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2011.
- Szymankiewicz Christ, *Le système éducatif en France*, Paris, La documentation française, 2013.
- Van Zanten Agnès, *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2014.

## 1.3 - Social

**Enseignant responsable** : Charlène CHARLES ([charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr))

**Intervenant** :

9h CM

### CONTENU

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

### BIBLIOGRAPHIE

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2013), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

•

---

## ECUE 1.4 Politiques publiques européennes

---

3 ECTS

**Enseignant responsable** : Jérôme MBIATONG ([jerome.mbiatong@u-pec.fr](mailto:jerome.mbiatong@u-pec.fr))

**Intervenants** : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h TD

### CONTENU

**Objectif spécifique du cours** : Identifier les politiques publiques de l'Europe et comprendre leur impact sur le processus d'intégration Européenne

Il s'agira d'aborder l'Europe comme Lieu de production des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Les aspects théoriques et pratiques de l'élaboration des politiques européennes seront étudiés pour comprendre les enjeux relatifs à l'intégration Européenne, la manière donc les politiques publiques répondent ces enjeux et leur mise en œuvre au niveau local dans de nombreux domaines tels que l'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et le développement durable.

A partir d'un travail sur l'expérience d'Europe des étudiants, la question la citoyenneté Européenne sera abordée et discutée comme élément fondamental de la gouvernance et comme dilemme pour l'intégration Européenne. Enfin à travers des études de cas sur le territoire du Val de Marne, l'implémentation de ces politiques sera étudiée.

### BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Borel, O. (2019). *La citoyenneté européenne en mouvement*. Cahiers de l'IRDEIC, 2013, Contribution de droit européen, 6, pp.211-230.
- *Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. Pp 8- 24.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

**Régime général** : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

**N.B** : les groupes seront constitués lors du premiers cours. Les étudiants arrivant tardivement constitueront un nouveau groupe qui pourrait être inférieur à 4 personnes.

**Régime Dérogatoire** : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus, à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

**Rattrapage** : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus) prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier.

---

## **Modalités d'évaluation de l'UE 1 sauf l'ECUE 1.4**

### **1ère session - Régime général :**

- 1) examen ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) examen ECUE 1.2 : en contrôle continu
- 3) examen ECUE 1.3 : en contrôle continu sous la forme de 2 épreuves écrites (dont 1 note est celle de l'ECUE 1.1 dupliquée) et la deuxième est un dossier remis le 15 décembre 2020 et à rendre le 4 janvier 2021

### **1ère session - Régime dérogatoire :**

- 1) ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) ECUE 1.2 : Un dossier individuel
- 3) ECUE 1.3 : Un dossier individuel donné le 15 décembre à rendre le 4 janvier et 1 fiche de lecture de l'ECUE 1.1 dupliquée sur l'ECUE 1.3.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 : une fiche de lecture et un devoir à rendre
  - 2) examen ECUE 1.2 : Un dossier individuel
  - 3) examen ECUE 1.3 : Un dossier individuel
-

## UE 2 - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

### ECUE 2.1 Méthodologie & ECUE 2.2 Techniques d'enquête

6 ECTS

Enseignant responsable : Laurence COSTES ([laurence.costes@u-pec.fr](mailto:laurence.costes@u-pec.fr))

Intervenant : Laurence COSTES

12h TD et 18h TD

#### CONTENU

Cette UE 2 propose une initiation à la méthodologie de recherche et de l'intervention dans le champ de l'insertion et de la formation.

Les objectifs visent à permettre aux étudiant-e-s l'acquisition d'un savoir de base pour élaborer un travail de recherche. Il s'agira de fournir des repères utiles à la construction d'une méthode d'enquête, de comprendre les différentes étapes liées à son élaboration. Cet apprentissage doit aussi apporter aux étudiant-e-s les capacités de pouvoir réaliser, au second semestre un projet de mémoire.

Les apports méthodologiques seront articulés à des études de cas et à l'élaboration d'un projet par petits groupes

#### Plan de cours :

Introduction : La méthodologie de recherche

I Présentation d'études de cas :

-« Le Suicide » de Emile Durkheim

-« L'amour de l'art, les musées et leur public » de Pierre Bourdieu

II Les étapes et outils de la méthode

-Les étapes de la démarche d'une recherche

    La formulation de la question de départ

    La construction du modèle d'analyse

-Les principales méthodes de recueil des données

    L'entretien

    Le questionnaire

    Le traitement des données

III Réalisation d'un travail de groupe

#### BIBLIOGRAPHIE

Bardin, L. 2013. *L'analyse de contenu*. Paris , PUF

Beaud, S., Weber, F. 2010. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte

Berthier, N : Les techniques d'enquête en sciences sociales. Ed. Armand Colin, Paris, 2010-2016

Bezille, H., 2013. Du récit de vie au témoignage biographique : quels usages pour quelles formes de recherche en éducation et formation? Dans Dominique Groux (Coord.). *Fabrique de la recherche en éducation*. Paris, L'Harmattan, pp. 135-150.

Durkheim, E., 1988: *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.

Hess, R., 2010, *La pratique du journal. L'enquête au quotidien*. Paris, Tetraède.

Laplantine, F., 2015. *La description ethnographique*. Paris, Nathan U 128.

Mucchielli, A., 2009. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences humaines*. Paris, Armand Colin.

Peretz, H., 2004. *Les méthodes en sociologie : L'observation*. Paris, La Découverte.

---

## **Modalités d'évaluation de l'UE 2**

**1<sup>er</sup> session - Régime général**: contrôle continu écrit, à préciser par l'enseignant

**1<sup>er</sup> session - Régime dérogatoire** : écrit à rendre, à préciser par l'enseignant

**2<sup>ième</sup> session - Régime général et dérogatoire** : écrit à rendre, à préciser par l'enseignant

---

## UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

### ECUE 3.1 Langages et outils professionnels

3 ECTS

Enseignant responsable : Michael BIGAY ([michael.bigay@u-pec.fr](mailto:michael.bigay@u-pec.fr))

Intervenant : Michael BIGAY

24 h TD

#### CONTENU

L'enseignement prend appui sur le **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants. Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : **compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction.**

L'objectif des cours est de permettre aux étudiants de communiquer dans les situations de la vie quotidienne, de consolider leur autonomie dans les cinq compétences énumérées ci-dessus. Ils ont également pour objectif la compréhension de textes authentiques, l'approfondissement de la connaissance de la culture des pays anglophones, et le perfectionnement de la communication orale et écrite.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de **thèmes** (entrées culturelles) que chaque enseignant déterminera dans son groupe. Des compétences spécifiques seront travaillées, comme la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation. Les étudiants découvriront également EPREL langues, qui leur permettra de travailler l'anglais en autonomie.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Etudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idee Anglais 2* Ophrys, 1991
- [www.npr.org](http://www.npr.org)
- [www.bbc.co.uk/radio4/](http://www.bbc.co.uk/radio4/)
- [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)
- [www.guardian.co.uk](http://www.guardian.co.uk)
- [www.iht.com](http://www.iht.com)

#### Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.1

**Régime général** : contrôle continu : travaux écrits et participation orale.

**Régime dérogatoire** : devoir sur table (2 heures) ; compréhension et expression écrites.

**Accompagnement pédagogique** : consultation et correction des copies avec l'enseignant correcteur

**Rattrapage** : devoir sur table (1 heure et demie) ; compréhension et expression écrites.

---

## ECUE 3.2 TICE

---

3 ECTS

**Enseignant responsable** : Sébastien LACROIX ([sebastien.lacroix@u-pec.fr](mailto:sebastien.lacroix@u-pec.fr))

**Intervenant** : Sébastien LACROIX

**24 h TD**

### CONTENU

Ce cours comprendra deux étapes articulées à l'utilisation du traitement de texte et du tableur.

1. Structuration d'un long document à travers l'utilisation des styles et d'une table des matières (traitement texte).
2. Traitement quantitatif de données, existantes ou à créer (tableur et google formulaire)

### BIBLIOGRAPHIE

---

A préciser en séance

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

---

**1<sup>er</sup> session - Régime général** : contrôle continu écrit

**1<sup>er</sup> session - Régime dérogatoire** : Ecrit à rendre

**2<sup>ième</sup> session - Régime général et dérogatoire** : Ecrit à rendre



---

## ECUE 3.3 Outils de professionnalisation

---

3 ECTS

**Enseignant responsable** : Amandine FAUCHER (afaucher@ifocop.fr)

**Intervenant** :

**24 h TD**

### CONTENU

L'insertion englobe une multitude de dispositifs d'accompagnement et il est nécessaire d'avoir une solide culture des organisations pour accompagner efficacement cette diversité. Lors de cet ECUE nous travaillerons sur l'identification des métiers et organisations ainsi que sur une partie des outils mobilisés par les professionnels du domaine de l'accompagnement autour des séquences suivantes :

Le plan de sauvegarde à l'emploi : public, cadre légal « Le projet de loi El Khomri », modalités et méthodologie d'accompagnement ( Congé de reclassement et Contrat de sécurisation professionnelle)

L'orientation : acteurs , public cible, prestations ( focus bilan de compétences )

Le placement : méthodologie d'accompagnement à travers la phase de recrutement recruteur et recruté

Afin de compléter leur connaissance du domaine de l'insertion, les étudiants devront également assister à 3 « rencontres du mardi » avec des professionnels (cf. emploi du temps).

### BIBLIOGRAPHIE

Sylvain Niel , Le licenciement économique, Edition Eyrolles

Cécile Debray, Sarah Famery ,Le bilan de compétences Edition Eyrolles

**Christel De foucault, Déjouez les pièges de recruteurs, Edition Eyrolles**

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3

#### 1<sup>er</sup> session

**Régime général** : contrôle continu  
QCM et note de synthèse

---

**Régime dérogatoire** : écrit à rendre Dossier professionnel  
(prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée)

#### 2<sup>ième</sup> sessions -

---

**Rattrapage** : écrit à rendre Dossier professionnel  
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

## UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

3 ECTS

### ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations

2 groupes : « IF » & « EIPi » (D. LAPORT )

**Enseignant responsable** : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

**Intervenants** : Danielle LAPORT

24h TD

#### CONTENU

L'objectif de l'ECUE est de permettre aux étudiants d'appréhender le travail sous l'angle de la question des conditions de travail et de son importance pour analyser le travail : « comprendre pour analyser ».

Ces conditions de travail s'organisent autour de trois dimensions. Le sens de ces trois dimensions sera analysé à travers les approches théoriques « macro », « micro », « macro-micro » en mettant en exergue leur impact sur l'organisation du travail et l'atteinte des objectifs.

Cette approche préalable est indispensable pour comprendre l'enjeu de l'analyse du travail pour le management, concept qui sera clarifié. Aussi, l'enseignement permettra-t-il de porter un éclairage sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'analyse du travail ?
- Pourquoi veut-on et doit-on analyser le travail ?
- Quand analyser le travail ?
- Comment engager une démarche d'analyse du travail ?
- Avec qui doit-on analyser le travail ?
- Comment exploite-t-on l'analyse du travail ?

Les questions de concertation, de négociation et de dialogue social seront au cœur de l'analyse du travail, car le nœud à démêler réside à ce niveau. Ces différents concepts seront définis.

Une étude de cas sur la prévention des risques psychosociaux servira de base à la compréhension de ces concepts. Il s'agira d'analyser le travail pour prévenir les risques psychosociaux ; ce concept et les enjeux qui le sous-tendent seront également clarifiés.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P. (1985). *La sociologie des organisations*. Paris, Le Seuil
- Foudriat M. (2005). *Sociologie des organisations*. Paris, Pearson
- Crozier M. et Friedberg E. (1977) *L'acteur et le système*. Paris, Le Seuil
- Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle*. Paris, Le Seuil
- Rouilleault H., Rochefort T. (2005). *Changer le travail...oui mais ensemble*. Lyon, Ed. ANACT
- Laport D. (dir.) (2009). *ELVIE, une méthode de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux au travail*. Martinique, Ed. ARACT
- Plane JM. (2003). *Le management des organisations*. Paris, Dunod

---

## **Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.1**

**1ère session - Régime général** : écrit en contrôle continu

**1ère session - Régime dérogatoire** : écrit (prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée)

**2ème session - Régime général et dérogatoire** : écrit.  
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

---

## ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

---

3 ECTS

**Enseignant responsable** : Philippe SEMENOWICZ ([philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr))

**Intervenants** : Philippe Semenowicz

24 h TD

### CONTENU

L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les principales clés de lecture théoriques pour appréhender les grandes problématiques contemporaines dans les milieux professionnels de l'insertion et de la formation. Seront ainsi successivement étudiées la segmentation du marché du travail, la sécurisation des parcours professionnels et l'intermédiation lors des recrutements.

### BIBLIOGRAPHIE

GAZIER B., PETIT H. (2019), *Economie du travail et de l'emploi*, Paris, La Découverte.

STANKIEWICZ F., LENE A. (2011), *Economie des ressources humaines*, Paris, La Découverte.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.2

---

**1<sup>er</sup> session - Régime général** : contrôle continu

**1<sup>er</sup> session - Régime dérogatoire** : dossier (prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée)

**2<sup>ième</sup> session - Régime général et dérogatoire** : dossier. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

**ECUE 5.1 Séminaire spécialisé**

**Enseignant responsable** : Philippe SEMENOWICZ ([philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr))  
voir programme ci-dessous

**60h TD**

**LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE FORMATION, ENTRE PRESCRIT  
INSTITUTIONNEL ET REALITES DU TERRAIN**

**Intervenante** : Zohra AHMED BACHA

**Nombre d'heures** : 12 h TE

Il s'agira, en partant de la « réalité du terrain » appuyée par un corpus d'auteurs spécialisés dans le domaine, de faire apparaître la complexité d'une mise en œuvre des dispositifs européens de formation tout au long de la vie. À l'issue du séminaire, les étudiant-e-s inscrit-e-s en 1<sup>e</sup> année de Master IF seront en capacité de comprendre et appréhender les questions liées aux politiques et dispositifs de formation déployés par les acteurs institutionnels pour la promotion sociale et professionnelle des individus.

Ce séminaire est adossé aux thématiques de recherche du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (*LIRTES*). Dans une perspective de recherche scientifique et/ou de professionnalisation, les étudiant-e-s bénéficieront de quatre demi-journées d'études organisées autour des thèmes suivants :

1. **Evolution du cadre juridique de la formation tout au long de la vie (3h TD)** : Il s'agira de présenter le concept européen de « *formation tout au long de la vie* », d'explorer l'évolution des politiques publiques de formation et de comprendre quelles en sont les conceptions sous-jacentes en matière de promotions sociales.
2. **L'approche par «compétences» et par «référentiels» (3h TD)** : Pourquoi adopter une telle approche ? L'«Approche Par Compétences» et par «référentiels» est-elle un incontestable modèle pour la pédagogie universitaire ?
3. **L'évolution des identités et pratiques professionnelles dans le domaine de l'ingénierie de formation (3h TD)** : présentation des identités, des métiers et des possibles carrières de l'ingénierie formation.
4. **La conception de dispositifs innovants en formation (3h TD)** : *Pourquoi innove-t-on ?* L'avènement de la pandémie a bouleversé certains repères pédagogiques. De nombreuses-x enseignantes et enseignants ont dû remanier leurs pratiques pédagogiques. Cette séance se propose d'apporter quelques pistes de réflexions autour de la conception de dispositifs innovants en formation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Ardouin, T. (2013). Ingénierie de formation pour l'entreprise. Analyser, concevoir, réaliser, évaluer. Paris : Dunod.
- Crahay, M. (2006). Danger, incertitudes et incomplétudes de la logique de la compétence en éducation, Revue française de pédagogie.
- Cros, F. (1997). L'innovation en éducation et en formation. In: Revue française de pédagogie, volume 118, L'école élémentaire.
- DE KETELE (2009). L'approche par compétences : au-delà du débat d'idées, un besoin et une nécessité d'agir. In M. Ettayebi, P. Jonnaert & R. Operti, Logique de compétences et développement curriculaire. Débats, perspectives et alternatives pour les systèmes éducatifs. Paris, L'Harmattan.
- DUBAR, C. Engrand, S. (1980), Formation continue et dynamique des identités professionnelles, Formation Emploi, n° 34.
- Verdier, É. (2008). L'éducation et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution. Sociologie et sociétés, n° 40.

## **L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

**Intervenants** : Philippe SEMENOWICZ (UPEC), Bruno GARCIA (Fédération des entreprises d'insertion d'Ile-de-France), Christophe JAUNET (UPEC)

**Nombre d'heures** : 9 h TD

### **Contenu** :

Les objectifs de ces deux journées sont les suivants :

- Présenter le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) dans ses multiples composantes et dans son histoire
- Appréhender au travers des travaux académiques sur l'IAE les controverses suscitées par ce secteur
- Dresser un panorama du secteur de l'IAE en Ile-de-France

### **Bibliographie** :

GARDIN L., LAVILLE J.L., NYSSSENS M. (2012), *Entreprise sociale et insertion*, Paris, Desclée De Brouwer.

LAZUECH G. (2005), *Sortir du chômage, retrouver un emploi*, Paris, L'Harmattan.

SEMENOWICZ P. (2017), *Collaborer pour insérer ? Les partenariats sociaux dans l'insertion par l'activité économique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

**LES RAPPORTS ENTRE**  
**TRAVAIL, ACTIVITE ET CONSTRUCTION DE L'EXPERIENCE**

**Intervenant :** Joris THIEVENAZ (UPEC)

**Nombre d'heures :** 12 h TD

**Résumé :**

Ce cours propose d'aborder une question éminemment classique et pourtant toujours ouverte, qui est celle des processus et des moyens par lesquels se construit progressivement l'expérience. Il s'agit plus particulièrement d'interroger ce phénomène dans le champ du travail et des activités professionnelles. En formation des adultes, la thématique de l'expérience est incontournable. Elle se traduit par des questions auxquelles il est difficile de répondre d'une façon générale : Comment l'expérience se construit-elle ? Est-il possible de la capitaliser ? Peut-on la transmettre ? Quels sont les facteurs environnementaux qui l'encouragent ou au contraire l'inhibent ? Quels espaces d'activités sont désignés lorsqu'on souhaite la valider ou la faire reconnaître ? Etc. A la croisée des enjeux professionnels et scientifiques, de telles questions sont à replacer dans les enjeux sociaux de l'époque et c'est précisément à quoi cet enseignement est consacré.

**Objectifs :**

A l'issue de ce cours, les apprenants seront capables :

- De définir les différentes dimensions auxquelles renvoie le concept d'expérience.
- De situer les processus, situations et activités qui participent au développement de l'expérience chez le sujet adulte en situation professionnelle.

**Bibliographie indicative :**

Barbier, J-M., Thievenaz, J. (2013). Le travail de l'expérience. Paris : L'Harmattan.

Thievenaz, J. & Mayen, P. (2017). (Re)découvrir John Dewey : quelle actualité en formation des adultes ? Questions Vives- Recherches en éducation, n°27.

<https://journals.openedition.org/questionsvives/2038>

Thievenaz, J. (2017). De l'étonnement à l'apprentissage. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

## LA COMPLEMENTARITE DES STRUCTURES LOCALES D'INSERTION

### MISSIONS LOCALES, PLIE, MAISONS DE L'EMPLOI

**Intervenant** : Rodolphe CERCEAU (MEI-MVS)

**Nombre d'heures** : 6 h TD

#### Contenu :

Depuis plus de 30 ans maintenant, le législateur a créé des structures dont l'objet relève des problématiques d'insertion à la fois sociale et professionnelle. En premier lieu les missions locales puis les plans locaux pour l'insertion et l'emploi et pour finir, plus récemment, par les maisons de l'emploi. Quoique chacune de ces structures vise un public spécifique et des missions contractuelles, force est de constater au fur et à mesure du temps que la raréfaction de la finance publique conduit à une dynamique de rationalisation, d'optimisation par la mutualisation. Au travers d'un exemple, celui de Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS), vous comprendrez la logique de cette évolution. Ce sera également l'occasion d'un peu de prospective quant aux évolutions futures.

#### Bibliographie :

Textes fondateurs de ces 3 activités : la Charte des missions locales et les différents Protocoles qui ont suivi, le cahier des charges des maisons de l'emploi et la circulaire qui régit la mise en œuvre et le fonctionnement des plans locaux pour l'insertion et l'emploi. Tous ces documents sont consultables sur le Net.

## LE TRAVAIL TEMPORAIRE / LES STAGES

**Intervenant** : Dominique GLAYMANN (Université d'Evry Val d'Essone)

**Nombre d'heures** : 6 h TD

#### Le travail temporaire (Dominique Glaymann ; dominique.glaymann@univ-evry.fr)

Le travail temporaire ou en intérim est une forme particulière d'emploi salarié (notamment marqué par une disjonction entre la relation d'emploi et la relation de travail) qui a connu un essor quantitatif très important au cours des 40 dernières années et un élargissement significatif des fonctions qu'il remplit au sein du système d'emploi lui-même en mutation. Désormais, il y a chaque 550 000 à 750 000 emplois intérimaires en équivalents temps plein sur lesquels passent environ 2 millions de salariés.

Cette forme d'emploi intermittente et incertain, donc précaire, concerne principalement des jeunes (en 2013, 24,8% des intérimaires avaient moins de 25 ans et 44,6% moins de 30 ans) et des postes non ou peu qualifiés (ce qui implique parfois du déclassement pour ceux qui exercent les missions).

Il est à la fois intéressant de comprendre comment cet essor s'est produit, d'analyser sa place au sein des transformations du système d'emploi et de son fonctionnement et d'étudier les effets que cela produit sur les salariés concernés, et en particulier les effets sur la socialisation professionnelle et la construction identitaire des jeunes salariés débutant leur vie active par des passages récurrents par l'intérim et plus largement l'emploi précaire.



## Éléments de bibliographie

R. Belkacem, C. Kornig, F. Michon (Dir.). (2011). *Visages de l'intérim en France et dans le monde*. L'Harmattan

D. Glaymann (2007). *L'intérim*. La Découverte, Repères.

D. Glaymann (2008). « Pourquoi et pour quoi devient-on intérimaire ? ». *Travail et emploi*. 114 (33-43).

Prisme. (2014). *Rapport économique et social 2013*. En ligne : <http://www.prismemploi.eu>

### Les stages (Dominique Glaymann ; dominique.glaymann@univ-evry.fr)

Dispositif pédagogique ancien dans la formation à certains métiers (médecins ou ingénieurs), le stage s'est très fortement répandu dans des cursus très divers. Nous nous centrerons ici sur les stages dans les formations post-bac en constatant un essaimage très important notamment à l'université depuis les 1980-90. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par la massification de l'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur, l'installation dans un chômage de masse qui atteint notamment les jeunes y compris diplômés et par une demande sociale et politique de professionnalisation des études et de préparation à l'insertion professionnelle. La loi LRU votée en 2007 a ainsi fait de la préparation à l'orientation et à l'insertion une mission explicite de l'enseignement supérieur.

Nous aborderons plusieurs questions : quels sont les objectifs précis assignés à ces stages ? Quels sont leurs effets observables ? Dans quelle mesure contribuent-ils à l'insertion professionnelle des jeunes, ou plus justement à la stabilisation professionnelle des débutants ?

## Éléments de bibliographie

V. de Briant, D. Glaymann (Dir.). (2013). *Le stage. Formation ou exploitation ?* Presses Universitaires de Rennes

D. Glaymann (2015). « Quels sont les effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ? ». *Formation emploi*. 129 (5-22).

J.-B. Prévost (2012). « L'emploi des jeunes ». *Avis du CESE*. En ligne : [www.lecese.fr/](http://www.lecese.fr/)

## L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

**Intervenant :** François de MAILLARD (UNIRH 75)

**Nombre d'heures :** 6 h TD

### Programme :

#### **Les personnes et le handicap**

Définitions et représentations ; Déficiences et contre-indications ; Données sur les travailleurs handicapés ; Titres de bénéficiaires ; Cas pratiques.

## **Les acteurs de l'emploi**

Acteurs Institutionnels et opérateurs de l'emploi ; Secteur protégé et adapté ; Mesures pour l'emploi ; Cas pratiques.

## **Les entreprises et le handicap**

Loi de 2005 et modalités de réponses ; Contribution : règle de calcul ; Entreprise : situation et stratégie ; Partenaires des politiques d'emploi ; Cas pratiques.

### **Bibliographie :**

Le handicap invisible : Henri Rubinstein

L'emploi des personnes handicapées - la documentation française

Le handicap en entreprise : Contrainte ou opportunité ? - Guy Tisserant

Les personnes en situation de handicap : Claude Hammonet

## **L'URGENCE SOCIALE**

**Intervenant :** Matthieu Le Charpentier (SAMU social 75)

**Nombre d'heures :** 6h TD

### **Contenu**

Qui sont les publics à la rue aujourd'hui ? Quelles difficultés les personnes à la rue peuvent-elles rencontrer ? Quelles sont les réponses des politiques publiques ? Comment les acteurs sont-ils organisés pour répondre aux besoins d'un public de plus en plus nombreux dormant à la rue ? Quelles sont les limites du dispositif ?

L'objectif de ce module est de transmettre quelques clés de compréhension de la situation des personnes à la rue et du dispositif organisé pour leur proposer des solutions.

### **Bibliographie**

Les naufragés de Patrick Declerk.

La grande exclusion : L'urgence sociale, symptôme et thérapeutique de Xavier Emmanuelli.  
Beaucoup d'informations sur les sites suivant :

<http://www.federationsolidarite.org/>

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/> (notamment le rapport annuel de la fondation).

## FORMATION PAR L'ALTERNANCE, APPRENTISSAGE ET PROFESSIONNALISATION

**Intervenant** : Karine HEUDRE (GEIQ IDF)

**Nombre d'heures** : 3 h TD

### **Matin**

1/ Histoire de l'apprentissage et des contrats en alternance

2/ Qu'est-ce que la professionnalisation ?

3/ Caractéristiques des différents contrats en alternance

4/ les différents acteurs

5/ Moyens et leviers de développement de l'alternance

6/ Les enjeux de l'alternance pour le public en insertion

### **Après-midi**

1/ Les GEIQ

2/ Différents cas pratiques :

- Choisir le dispositif adapté à différents type de public
- Montage d'un parcours qualifiant en alternance
- Echanger avec les entreprises et évaluer leurs besoins

---

### **Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1**

---

**1<sup>er</sup> session - Régime général** : contrôle continu

**1<sup>er</sup> session - Régime dérogatoire** : dossier (prendre contact avec l'enseignant responsable dans les 3 semaines suivant la rentrée)

---

**2<sup>ième</sup> session - Régime général et dérogatoire** : dossier. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

---

---

## ECUE 5.2 Séminaire professionnel

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Christophe JAUNET ([christophe.jaunet@u-pec.fr](mailto:christophe.jaunet@u-pec.fr))

**Intervenant :** Christophe JAUNET

24h TD

### CONTENU

Cet enseignement consiste en un accompagnement à la recherche de stage.

Le stage, d'une durée de 8 semaines, fait intégralement partie de la formation. Par conséquent il est à réaliser dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours, à savoir celui de l'insertion et de la formation. Sans être limitatif, on peut ainsi mentionner : Pôle Emploi, entreprises de travail temporaire, cabinets de recrutement, missions locales, plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), maisons de l'emploi, Cap emploi, structures d'insertion par l'activité économique, centres de formation, services formation et ressources humaines des entreprises, GRETA, AFPA etc.

Le stage de 1ère année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission ou d'une activité. L'objectif est que l'étudiant puisse se positionner dans un projet, un métier, approfondisse un domaine, enrichisse ses compétences etc. Il importe qu'il y ait un retour sur expérience de sa part qui lui permette d'enrichir son portefeuille de compétences. Dans ce cadre un suivi est demandé au tuteur sur le lieu de stage avec un objectif axé sur l'observation, l'apprentissage de compétences, l'évaluation de l'étudiant en situation de travail à travers la réalisation des missions et des activités confiées. L'évaluation du stage s'effectue de manière double via deux fiches, l'une remplie par la structure, l'autre par le stagiaire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend a minima les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

L'engagement suivant doit être mentionné en conclusion de la lettre de mission :

« Le tuteur s'engage à suivre l'étudiant(e) durant son stage et à l'accompagner dans la préparation de sa note de problématique. Le tuteur s'engage par ailleurs à participer, au côté d'un enseignant, à la soutenance orale de la note de problématique à l'Université Paris Est Créteil Val de Marne, immeuble La Pyramide, 80 avenue du Général de Gaulle à Créteil. »

---

Cette lettre de mission constitue la base sur laquelle le stage sera ou non accepté. La validation par l'enseignant responsable de l'accompagnement à la recherche de stage constitue un préalable à l'établissement de la convention.

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

**1ère session - Régime général :** note attribuée à l'issue du stage

**1ère session - Régime dérogatoire :** note attribuée à l'issue du stage

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** note attribuée à l'issue du stage

---

---

## ECUE 5.3 Contextes institutionnels

---

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP », « EIPi »

3 ECTS

**Enseignant responsable :**

**Intervenants :**

18h TD

### CONTENU

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle notamment le Réseau Accueil Jeunes avec les Missions Locales, sera utilisée comme support. En effet, l'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

Les objectifs assignés à cet enseignement sont les suivants :

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions publiques, parapubliques, privées (entreprises et associations) dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à partir d'exemples
- Analyser l'institution Mission Locale et sa contribution à la socialisation à travers les dispositifs qu'elle met en œuvre.

### BIBLIOGRAPHIE

- Laport D. (2008) *Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement*, Paris, Ed. Publibook.
- Latour B. (2005) *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Ed. La Découverte.
- Blanc M. (1992) *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, Ed. L'Harmattan.
- Cazeneuve J. (1976) *Dix grandes notions de la sociologie*, Paris, Ed. du Seuil.
- Sainsaulieu R. (2001) *Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.
- Remy J. (2020). *La transaction sociale, un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Toulouse, Eres.

---

### Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.3

**1ère session - Régime général :** travail écrit en contrôle continu.

**1ère session - Régime dérogatoire :** travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

**2ème session - Régime général et dérogatoire :** travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

## UE 6 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE

### ECUE 6.1 Etude de terrain

8 ECTS

L'étude de terrain se fera à l'occasion du stage (cf. ECUE 5.3 ci-dessus et ECUE 6.2 ci-dessous).

### ECUE 6.2 Note de problématique

**Enseignant responsable** : Philippe SEMENOWICZ ([philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr))

**Intervenants** : A déterminer

54 h TD

#### CONTENU

Lors du stage l'étudiant est évalué à travers deux fonctions :

- celle de stagiaire avec des missions attendues par la structure qui l'accueille (ECUE 6.1-a) et
- celle d'étudiant « chercheur » observant et analysant une réalité sociale (son lieu de stage) qu'il traduit dans la note de problématique
- Ce premier travail exploratoire d'environ 20 à 30 pages n'est pas un rapport de stage.
- Ce qui importe ici c'est bien le cheminement dans l'observation de la réalité du terrain. La première lecture fait place progressivement à un regard distancié grâce à une méthodologie exploratoire enrichie et éclairée de lectures ainsi l'étudiant arrive à un questionnement problématisé. L'objectif est de privilégier la construction d'une problématique dans la perspective d'un approfondissement au cours du Master 2 sur le même site ou sur un autre.
- De fait cet écrit pose le cadre de l'étude, pour traiter des méthodologies exploratoires employées, s'appuyer sur l'analyse des données replacées dans un contexte théoriques (concepts clés définis avec des références bibliographiques).
- En dernier lieu l'étudiant est donc à même de poser des hypothèses de recherche réalistes. En résumé, cet écrit présente une question de recherche affinée, une bibliographie adaptée, un dispositif de recueil des données et un premier traitement.

L'exercice n'est pas aisé car l'étudiant est relativement pris par sa ou ses missions de stage et il est généralement mal à l'aise avec la méthodologie de recherche (et en particulier avec la notion de problématique...).

L'objectif est, d'une part, de laisser du temps à l'étudiant pour lire des ouvrages et des articles théoriques et d'autre part, de l'inciter à être synthétique et rigoureux dans son style écrit.

Un accompagnement par petits groupes est assuré par chaque enseignant référent pour aider l'étudiant à construire sa note de problématique (4 TD de 3H). **Ces séances obligatoires sont planifiées par l'enseignant référent.**

#### Consignes formelles pour la note de problématique

**Le corps du texte** : La police de caractère utilisée pour le texte courant est le Times (ou Times new roman) en corps 12. Les paragraphes sont justifiés. L'interligne est de 1,5. Les notes de bas de page sont en corps 10, interligne 1. Les marges du document sont de 3,5 cm à gauche et 2,5 cm à droite, en haut et en bas.

**Les majuscules** : Les organismes d'État ne prennent pas de majuscules au premier nom, mais seulement au terme de spécification qui joue le rôle d'un nom propre. Exemples : le secrétariat d'État, le ministère de l'Éducation. Les noms des organismes uniques sont de

véritables noms propres : le premier mot nécessaire à l'identification portera une majuscule, ainsi que l'adjectif qui le précède.

Exemples : le Conseil d'État, la Commission européenne, les Nations unies. En revanche, des organismes qui ne sont pas uniques sont, de fait, des noms communs sans majuscules.

Exemple : la mission locale d'Orléans. De même, les mois de l'année sont des noms communs qui ne prennent donc pas de majuscules.

**Le sommaire (ou table des matières) :** Il en faut un au début ou en fin de rapport ; ce qui nécessite de paginer le rapport. Par ailleurs, il est préférable de trouver des titres de chapitres qui soient explicites, plutôt que « passe-partout ». Chaque titre et sous-titre doit être référencé selon l'une de ces normes :

□ 1., 2., 3. puis 1.1, 1.2, puis 1.1.1, 1.1.2, etc.

□ I., II., III., IV. puis A., B., C., puis 1., 2., 3., puis a., b., c.

**Les citations :** Plutôt que paraphraser un auteur ou un document, il est préférable de faire une citation entre guillemets et il est impératif d'en mentionner l'origine. Pour cela, il convient d'utiliser les guillemets à la française (« ... »). Les guillemets à l'anglaise ("...") ne s'utilisent qu'à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets. En cas de modification d'une citation (suppression, adjonction...), il faut le signaler par des crochets droits [...].

**La ponctuation :** Il existe des règles typographiques précises qui font que seules les ponctuations à deux signes impliquent un espace avant et après.

**Les abréviations :** Elles sont à utiliser avec parcimonie. Rappelons que l'abréviation de Monsieur est M. (et non Mr.), et de Madame : Mme (et non Mrs.).

**Les sigles :** Lorsqu'ils sont utilisés pour la première fois, leur signification doit être explicitée. Par ailleurs, il convient d'insérer en fin de rapport une page rappelant tous les sigles utilisés.

**Les chiffres :** Il vaut mieux les écrire en lettres. Exemple : vingt étudiants et non 20 étudiants. Pour les siècles, on écrit : XXe siècle (et non 20e siècle). Pour les années, on écrit par exemple les années quatre-vingt ou les « années 1980 » (et non les « années 80 »).

**L'italique :** Tous les mots d'une langue autre que le français sont mis en italiques (sine qua non, a priori...).

On écrit « **etc.** » ou « ... » (mais pas « etc... »).

#### **Bibliographie :**

**Citer ses sources :** Globalement, rappelons la règle qui veut qu'un travail scientifique ne prenne appui que sur des éléments dont on connaît la source. Par conséquent, toute affirmation doit être étayée en précisant l'origine (exemples : document interne, ouvrage, article de revue, page internet, bulletin de l'association, interview que vous avez réalisée...). Il ne faut pas hésiter à recourir aux notes de bas de page.

#### **Plagiat :**

Prendre un passage de texte sans citer sa source est un plagiat. Plagier signifie « copier un auteur en s'attribuant indûment des passages de son oeuvre » (Le petit Robert, 2009). C'est un manquement grave à l'éthique universitaire. D'un point de vue juridique, c'est une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Pour plus d'information sur le plagiat et les manières d'y remédier, consulter :

<<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>>.

**Notes de bas de page :** Lorsqu'un ouvrage ou un article est cité ou mentionné, il faut insérer une note de bas de page indiquant :

- à la première apparition la référence complète et la page de la citation,

- si deux notes consécutives sont identiques mentionner : *Ibid.* [en italique], + la page [si elle est différente de la note précédente].

- si elles sont séparées par une ou plusieurs notes mettre : Geay B., 2003, op. cit., p. 23.

« **Cité par** » : Lorsque l'on veut citer un passage et que l'on n'a pas accès à la source originale, il faut mentionner les deux références (la source originale et celle dans laquelle on a trouvé le passage) en indiquant « cité par » :

Supiot A., 1995, « L'avenir d'un vieux couple : travail et sécurité sociale », *Droit social*, n° 9-10, sept.-oct., p. 830, cité par Castel R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, p. 87.

#### **Normes :**

Il faut placer une section bibliographie en fin de mémoire. Celle-ci comprend l'ensemble des références citées dans le texte classées par ordre alphabétique d'auteur. Les références sont présentées selon le modèle suivant (faire attention à la ponctuation et à ne pas oublier les majuscules).

**Pour un ouvrage :** Auteur Initiale du prénom. [l'initiale étant une abréviation, toujours mettre un point], année, Titre [en italique], Ville, éditeur.

Beaud S., Pialoux M., 2003, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.

**Pour un ouvrage collectif :** Ajouter (dir.) après le nom de l'auteur.

Bourdieu P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.

**Pour un chapitre d'un ouvrage collectif :** Auteur Initiale du prénom, année, « Titre du chapitre » [entre guillemets], in [en italique] Auteur Initiale du prénom. (dir.), Titre de l'ouvrage [en italique], Ville, éditeur, p. n° 1re page-n° dernière page.

Millet M., Thin D., 2007, « L'école au coeur de la question sociale. Entre altération des solidarités sociales et nouvelles affectations institutionnelles », in Paugam S. (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, p. 687-703.

**Pour un article de revue :** C'est le nom de la revue qui est en italique (le titre de l'article étant entre guillemets) :

Geay B., 2003, « La déscolarisation en France : l'invention d'un problème social ? », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 2, 2003, p. 21-42.

**Pour une page de site internet :** Attention, les articles de certaines revues sont disponibles sur internet sous format pdf mais il faut les citer comme s'ils avaient été consultés en version papier. Lorsqu'ils sont exclusivement en ligne, mettre l'adresse complète de la page (et non du site) entre les signes < et >.

Mucchielli L., 2007, « Entre politique sécuritaire et délinquance d'exclusion : le malaise de la prévention spécialisée », *Socio-logos*, n° 2, En ligne : <<http://socio-logos.revues.org/document79.html>>, Consulté le 12 mars 2010.

Quand les informations sur l'auteur et/ou la date du texte sont absentes :

Anonyme, sans date, « La pauvreté augmente à nouveau », *Observatoire des inégalités*, En ligne : <[http://www.inegalites.fr/spip.php?article1216&id\\_mot=30](http://www.inegalites.fr/spip.php?article1216&id_mot=30)>, consulté le 12 mars 2010. »

## **SOUTENANCE ORALE**

### **Résumé/Objectif :**

Cette note de problématique fait l'objet d'une soutenance orale en fin d'année d'une quarantaine de minutes. Le jury est composé de l'enseignant référent pendant le stage, du tuteur ou d'un représentant de la structure d'accueil.

Au cours de cette soutenance, l'étudiant dispose d'une dizaine de minutes pendant lesquelles il synthétise les points importants de son écrit. Il traite d'une question qu'il a choisi d'approfondir, ou de développer à l'oral tel que des éléments d'argumentation concernant certains points peu ou pas assez exploités lors de l'écrit. L'étudiant doit être aussi capable d'analyser son écrit avec du recul.

Suite à cette présentation, les deux membres du jury prennent la parole (20 minutes) pour réfléchir avec l'étudiant, l'amener à approfondir certains aspects théoriques et réfléchir à la mise en perspective (enseignants de la formation) et pratiques (tuteurs). L'étudiant est également invité à réfléchir sur les compétences mis en oeuvre lors du stage à partir du document d'évaluation rendu par le tuteur.



---

## **Modalités d'évaluation de l'UE 6**

### **1ere session - Régime général :**

A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage et l'oral, et une note « académique », basée sur l'écrit de la note de problématique.

### **1ere session – régime dérogatoire :**

A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage et l'oral, et une note « académique », basée sur l'écrit de la note de problématique.

### **2ième session - régime général et dérogatoire :**

A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage et l'oral, et une note « académique », basée sur l'écrit de la note de problématique.